

JF/LB N° 111351

Contacts IFOP : Jérôme Fourquet / Fabienne Gomant

Tél : 01 45 84 14 44

Fabienne.gomant@ifop.com



pour

**LE DÉFENSEUR
DES DROITS**
defenseurdesdroits.fr



**Organisation
Internationale
du Travail**

Enquête sur la perception des discriminations par les demandeurs d'emploi

Note de synthèse

Octobre 2013

Méthodologie

Ce document présente les résultats d'une étude réalisée par l'Ifop. Elle respecte fidèlement les principes scientifiques et déontologiques de l'enquête par sondage. Les enseignements qu'elle indique reflètent un état de l'opinion à l'instant de sa réalisation et non pas une prédiction.

Aucune publication totale ou partielle ne peut être faite sans l'accord exprès de l'Ifop.

Etude réalisée par l'Ifop pour :	Le Défenseur des Droits et l'Organisation Internationale du Travail
Echantillons	<p><u>France entière</u> : Echantillon de 1004 personnes, représentatif des demandeurs d'emploi âgés de 18 ans et plus.</p> <p><u>Habitants des ZUS</u> : Echantillon de 502 personnes, représentatif des demandeurs d'emploi résidant en Zone Urbaine Sensible âgés de 18 ans et plus.</p> <p>La représentativité des échantillons a été assurée par la méthode des quotas (sexe, âge, profession, niveau de diplôme) après stratification par région et catégorie d'agglomération.</p>
Mode de recueil	<p><u>France entière</u> : Les interviews ont eu lieu par questionnaire auto-administré en ligne (CAWI - Computer Assisted Web Interviewing).</p> <p><u>Habitants des ZUS</u> : Les interviews ont eu lieu par téléphone au domicile des personnes interrogées.</p>
Dates de terrain	<p><u>France entière</u> : Du 27 juin au 16 juillet 2013</p> <p><u>Habitants des ZUS</u> : Du 27 juin au 4 juillet 2013</p>

L'étude mise en œuvre par l'Ifop à la demande du Défenseur des droits et de l'Organisation Internationale du Travail sur les discriminations ressenties par les demandeurs d'emploi met en évidence la fréquence du phénomène perçu et le rôle aggravant de la crise. Une très large majorité de demandeurs d'emploi considère comme importante la lutte contre les discriminations.

- ✓ **Les discriminations sont perçues comme fréquentes dans l'accès à l'emploi par 87% des chômeurs interrogés dans la France entière.** Cette perception est très élevée chez les seniors qui se sentent particulièrement exposés (94% des 50 ans et plus, contre 80% des 25-34 ans). Viennent ensuite les habitants de la région parisienne (91%, contre 86% en province), les sans-diplômes (89%, soit 10 points de plus que les diplômés du supérieur) et les chômeurs de longue durée (91% parmi les demandeurs d'emploi depuis plus de 3 ans, contre 83% des demandeurs d'emploi depuis moins de 6 mois). **Les habitants des ZUS sont un peu moins nombreux à estimer ces discriminations comme « fréquentes » (76%).**
- ✓ **La crise est perçue comme un facteur augmentant le risque de discriminations à l'embauche** par 84% de l'échantillon des demandeurs d'emploi dans la France entière (79% en ZUS). Dans ce contexte, **la lutte contre les discriminations dans l'accès à l'emploi est jugée importante** à la quasi-unanimité (93%). 62% la jugent même « très importante ».

Des facteurs multiples qui favorisent la discrimination à l'embauche

- ✓ Le classement des critères susceptibles d'exposer aux discriminations à l'embauche est globalement concordant entre les habitants des ZUS et l'ensemble de la France. Cependant, **les habitants des ZUS perçoivent moins ces différents facteurs comme des inconvénients** (avec des écarts de 5 à 25 points selon les cas), à l'exception notable des critères socio-économiques.
- ✓ Trois critères sont jugés comme des obstacles à l'embauche par huit à neuf personnes sur dix : **être enceinte** (89% et 80% en ZUS), **être âgé de plus de 55 ans** (88% dont 94% chez les 50 ans) et **être obèse** (78%). **Le handicap** arrive non loin derrière (72%).
- ✓ **Les critères liés aux origines et à la couleur de peau** révèlent un décalage significatif entre les demandeurs d'emploi de la France entière et ceux vivant en ZUS. Quand les premiers sont une large majorité à considérer comme un inconvénient le fait « d'être d'origine ou de nationalité étrangère » (71%), « d'avoir un nom à consonance étrangère » (70%) ou « d'être une personne de couleur » (66%), les seconds, sans pour autant rejeter ces affirmations, les approuvent dans des proportions bien moins importantes (respectivement 17, 13 et 18 points de moins).

- ✓ Sur **l'origine**, le ressenti des discriminations s'établit en tout état de cause à un niveau substantiellement plus élevé chez les demandeurs d'emploi que chez les personnes en situation d'emploi (cf. le 6^{ème} Baromètre réalisé pour le Défenseur des droits et l'OIT en décembre 2012) : **l'origine est donc perçue comme un facteur plus particulièrement pénalisant pour accéder à un emploi que dans le déroulement de carrière.**

- ✓ **La situation spécifique des diplômés vivant en ZUS mérite d'être soulignée :**
 - Les bacheliers et les diplômés du supérieur se montrent **plus sensibles aux discriminations liées à l'origine et à la couleur de peau** que les personnes sans diplôme ou ayant un diplôme inférieur au Baccalauréat vivant également en ZUS (par exemple, avoir un nom à consonance étrangère est perçu comme un inconvénient par 49% des personnes sans diplôme, contre 75% des diplômés du supérieur). Les diplômés traduisent clairement la perception d'un plafond de verre lié à leur origine.
 - Les diplômés en ZUS sont **particulièrement sensibles au préjudice que leur lieu d'habitation peut leur porter dans leur recherche d'emploi** : 77% des habitants de ZUS diplômés du supérieur considèrent qu'habiter en ZUS est un inconvénient (contre 55% des non diplômés et 68% de la population totale).

- ✓ Il apparaît globalement que **le fait d'être originaire des DOM-TOM est moins considéré comme un obstacle potentiel pour être embauché** que les autres items liés à l'origine (41% seulement et même 18% en ZUS). **Habiter en zone rurale** est perçu comme un inconvénient par 41% de la population totale contre 55% des ruraux.

- ✓ **Seul critère sur lequel les demandeurs d'emploi résidant en ZUS sont plus inquiets que le panel France entière : la pauvreté** (« disposer de moins de 965€/mois pour une seule personne »). 50% d'entre eux jugent la situation de pauvreté comme un inconvénient (et même 60% des plus de 50 ans), contre 44% au niveau national (mais 62% des plus de 50 ans). Cette **plus grande préoccupation des seniors vivant en ZUS sur les items socio-économiques** se retrouve s'agissant du chômage : le statut de chômeur apparaît pénalisant pour 60% des plus de 50 ans contre 50% en moyenne.

Une expérience fréquente, principalement imputée à des critères physiques, socio-économiques et de genre, ainsi que d'origine pour les habitants des ZUS

- ✓ **Dans les faits, 37% des demandeurs d'emploi déclarent avoir déjà été victimes personnellement d'une discrimination** (près d'un quart (24%) affirme l'avoir subie « plusieurs fois »). En ZUS, le taux s'établit à 29% (18% plusieurs fois) et 26% en zone rurale (10% plusieurs fois). 30% des demandeurs d'emploi depuis plus de 3 ans ont été victimes de discrimination à

plusieurs reprises. En outre, 62% des demandeurs d'emploi qui n'ont jamais été victimes de discrimination estiment qu'il est « certain » ou « probable » qu'ils le seront un jour, avec un taux plus élevé en ZUS (65%) qu'en zone rurale (54%).

- ✓ **L'entretien d'embauche** apparaît comme la première situation de discrimination dans l'accès à l'emploi pour 69% des chômeurs. Le moment de la réception ou l'examen du CV est également propice aux discriminations pour 34% de l'échantillon national. Ce chiffre monte à 54% pour les ruraux et 52% des habitants de ZUS. Plus généralement, **à l'occasion d'un entretien d'embauche**, les demandeurs d'emploi affirment dans leur grande majorité **avoir déjà été interrogés** sur trois sujets principaux : leur **âge** (81%), leur **situation familiale** (72%, et jusqu'à 76% chez les femmes) et leur **lieu de résidence** (66%, et 59% en ZUS). Mais ces questions ne sont que peu ressenties comme discriminatoires par les demandeurs d'emploi.
- ✓ **Quant aux auteurs des discriminations**, sont le plus souvent cités **les recruteurs directs que sont le futur responsable hiérarchique** (36% dans la France entière, 31% en ZUS) **et le service des ressources humaines** (36% dans la France entière, 27% en ZUS), suivis par les différents « intermédiaires de l'emploi » (Pôle emploi, agence d'emploi, cabinet de recrutement) : notamment en milieu rural (33%) et en ZUS (30%) par rapport à l'ensemble du territoire (22%).
- ✓ Les **expériences de discriminations** sont imputées, selon les cibles, à une grande variété de critères, avec pour les plus souvent évoqués :
 - **L'apparence physique** (l'obésité, les vêtements, etc.), pour 29% des demandeurs d'emploi ayant vécu une discrimination, très récurrent dans toutes les catégories, hormis les ruraux (14%) ; le **statut de chômeur** (26% de l'ensemble et 46% des 18-24 ans) ; le **genre** (24% de l'ensemble, mais 35% pour les femmes contre 11% pour les hommes).
 - S'agissant des **discriminations liées à l'origine** (couleur de peau, nationalité, accent, etc.), 23% de l'échantillon national estime en avoir été victime. Ce taux s'élève à **48% au sein des ZUS** et constitue **le premier critère cité par cet échantillon, spécialement chez les jeunes (de 57% à 58% chez les 18-34 ans)**.
 - Viennent ensuite d'autres critères, moins évoqués dans l'ensemble mais non négligeables comme par exemple : le **handicap** (15% de l'ensemble mais 27% en milieu rural) et **l'état de santé** (9%, et 19% pour les ruraux) ou encore **l'âge avancé** (73% des plus de 50 ans).

- Enfin, **les habitants de ZUS désignent spécifiquement leur lieu d'habitation** (19%, contre 13% dans la France entière) **et leurs convictions religieuses** (13%, dont 24% pour les femmes et seulement 5% pour les hommes, contre 6% dans la France entière).

En comparaison, s'agissant des personnes en situation d'emploi (6^{ème} Baromètre Défenseur des droits/OIT), les victimes de discrimination citaient en premier lieu l'âge, puis le sexe et la grossesse.

Un sentiment d'impuissance des demandeurs d'emploi qui suscite une attente de mesures fortes, en priorité adressée aux employeurs, pour lutter contre les discriminations

- ✓ Parmi les demandeurs d'emploi déclarant avoir été victimes d'une discrimination à l'embauche, **seuls 7% ont « entrepris des démarches pour faire valoir leurs droits et/ou faire reconnaître l'existence d'une discrimination »**, la plupart ayant préféré s'en remettre à eux-mêmes, en activant leur réseau personnel (51%) mais **46% déclarent avoir « remis à plus tard ou abandonné leur recherche d'emploi »**.
- ✓ Un sentiment d'impuissance qui traduit notamment un faible niveau d'information sur les droits : **90% déclarent ne pas avoir été informés sur leurs droits contre les discriminations à l'embauche**. Fait révélateur, le taux de saisine augmente très substantiellement quand l'information est connue : 33% des chômeurs ayant été préalablement informés de ces droits ont engagé des démarches pour faire reconnaître l'existence d'une discrimination.
- ✓ Parmi les mesures envisagées, celles qui sont privilégiées sont les suivantes : **75% jugent que le « renforcement des sanctions à l'encontre des auteurs de discriminations dans les recrutements » serait efficace**, 74% prônent la « valorisation des professionnels du recrutement engagés dans la lutte contre les discriminations », et 73% des « procédures de recrutement fondées sur des critères objectifs » (par exemple par mise en situation ou utilisation du CV anonyme), et la réalisation de « tests de discrimination en conditions réelles auprès des recruteurs ». 66% des demandeurs d'emploi interrogés considèrent qu'il serait efficace d'impliquer les partenaires sociaux dans les actions de prévention des discriminations à l'embauche.
- ✓ Le fait de « **favoriser, à compétences égales, l'embauche de personnes habituellement discriminées** » recueille l'adhésion de 60% des demandeurs d'emploi de la France entière, qui jugent cette proposition potentiellement efficace. **Ce taux atteint 70% en ZUS.**